

# DROIT & l'hebd

## PATRIMOINE

à retenir cette semaine

### Trois questions à



André-Paul Bahuon, président de la Compagnie des conseils et experts financiers

Rencontre avec le nouveau président de la Compagnie des conseils et experts financiers (CCEF).

#### Quelles sont les priorités de votre mandat ?

Je veux travailler sur les forces de la CCEF. D'abord, je souhaite renforcer la formation continue « Évaluateur d'entreprise » qui est un point d'ancrage extrêmement fort car c'est la seule formation interprofessionnelle, avocat, expert-comptable, notaire et conseiller en gestion de patrimoine (CGP) qui apporte un corps d'évaluateurs performants sur la place française. Cette formation se déroule sur 24 mois mais nous allons également proposer une offre segmentée. Ensuite, je souhaite améliorer nos actions nationales et faire un point de conjoncture plus régulièrement auprès de nos membres mais aussi des Ordres auxquels ils appartiennent à Paris et en

régions, à Lyon, Lille ou Bordeaux par exemple, car la CCEF se doit d'être là où l'économie se passe. En outre, nous allons entreprendre des travaux sur les différentes pratiques de financement alternatif en Europe. Enfin, nous allons davantage communiquer sur nos travaux, qui portent notamment sur les liquidations amiables, les solutions de financement des entreprises et le patrimoine immobilier.

#### Souhaitez-vous augmenter le nombre de membres de la CCEF, notamment par plus de notaires et d'avocats ?

Augmenter le nombre pour augmenter le nombre n'est pas une politique en soi. Cependant, j'aimerais une plus grande représentation de l'interprofessionnalité au sein de la CCEF. C'est déjà le cas la nomination en tant que président délégué de Stéphane Bonifassi, avocat et d'Éric Guiard, notaire, en tant que vice-président. Mais d'une manière générale, les

avocats et les notaires doivent être plus nombreux dans l'institution. Par ailleurs, je souhaiterais que les jeunes professionnels viennent grossir nos rangs car ils vivront de moins en moins l'action de généraliste et de plus en plus l'action de spécialiste.

#### Quel est l'état d'esprit de vos clients actuellement ?

Je pense que les dirigeants d'entreprises, hors CAC 40, sont désorientés car ils ne peuvent pas construire une véritable stratégie d'entreprise avec une législation qui ne cesse de changer. De plus, l'insécurité législative et l'ambiance lourde qui pèse sur la zone euro font que les gens sont taciturnes dans le monde des affaires. Enfin, la rigueur des banques et le manque de fluidité du secteur bancaire font, par exemple, que les rapprochements d'entreprises sont plus difficiles alors que la dynamique existe.

C.D.